



Comment réduire les nuisances sonores et la pollution générées par le trafic sur ces axes ?

Basée en île-de-France, à Villebon-sur-Yvette, dans l'Essonne, l'APREA (Association Professionnelle des Réalisateur d'Écrans Acoustiques), association N° W913007446, de loi 1901, reconnue d'utilité publique, souhaite répondre à cet appel à contribution de la société civile, et plus particulièrement à la question n°3.

Cahier d'acteur pour la consultation internationale Routes du futur du Grand Paris

Le bruit ambiant est un problème de santé publique, dont l'APREA est consciente depuis plus de 30 ans. Notre association a été créée sous l'impulsion de l'Administration Centrale de l'équipement et d'un groupe d'entrepreneurs, désireux d'organiser une structure susceptible de promouvoir les conditions techniques et financières les meilleures pour la réalisation de protections acoustiques alors que ces dernières deviennent indispensables à la préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Aujourd'hui, l'association répond à ce sujet public en construisant des écrans routiers, principalement le long des autoroutes, grâce aux professionnels et aux maîtres d'ouvrages de cette profession, soucieux de permettre d'avoir de la tranquillité pour les riverains.

À l'avenir, l'environnement urbain sera de plus en plus silencieux : véhicules électriques, moteurs moins bruyants, transports silencieux... Cependant, il restera le cas des bruits émergents (motocyclettes, ...).

L'APREA et ses membres proposent une réponse à ce problème du futur :
les écrans urbains.



Association Professionnelle des Réalisateur d'Écrans Acoustiques

www.mur-antibruit.org



Association APREA

ZA Courtaboeuf - 16, Avenue de la Baltique - 91140 Villebon-sur-Yvette
Tél : 09 62 65 45 97 - Fax : 01 69 30 45 97 - Mail : contact@aprea.fr



Exemple de réalisation :

Nic, côte d'Azur : les murs acoustiques bas ont la cote !

La Métropole de Nice Côte d'Azur sera la première en France à accueillir l'expérimentation d'un nouveau dispositif permettant de réduire les nuisances sonores en ville pour préserver et améliorer efficacement le cadre de vie des habitants.

En complément des solutions déjà éprouvées, il semble aujourd'hui nécessaire, pour améliorer les ambiances sonores urbaines, d'être imaginatif : murs et toitures végétalisés, mobiliers urbains insonorisés, zones de ressourcement, diffusion de bruits masquants... Nous vous avons ainsi présenté dans un précédent numéro de la revue, une mini-barrière acoustique végétalisée, mise en œuvre dans le cadre du projet de recherche européen Hosanna, et installée quai Fulchiron à Lyon.

Cette fois, ce sont les services de la Métropole Nice Côte d'Azur qui ont travaillé avec l'Association professionnelle des réalisateurs d'écrans acoustiques (APREA) afin d'expérimenter des écrans acoustiques de faible hauteur, capables de s'insérer facilement dans le paysage urbain, permettant de réduire les nuisances sonores et de créer des zones apaisées pour les places piétonnes, les espaces verts et les jardins d'enfants, ou le long des tracés de tramway, par exemple.



L'écran expérimental de 45 mètres de longueur (3 x 15 mètres) et de 1 mètre 10 de haut, constitué de trois matériaux différents (béton de bois, métal perforé et matériau transparent associé à un revêtement acoustique poreux), sera mis en place à proximité immédiate d'un jardin d'enfants, situé en bordure de boulevard de Cessole à Nice, d'ici à la fin du mois de septembre 2018.

Un protocole scientifique de mesure et de suivi de l'efficacité des écrans sera établi. Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des usagers du jardin et des riverains, par plusieurs laboratoires indépendants et associations partenaires.

Enfin, des capteurs sonores issus du Monitoring urbain environnemental seront déployés pour évaluer précisément l'efficacité de ces équipements.

Rappelons que la Métropole de Nice Côte d'Azur est reconnue pour sa lutte constante contre le bruit.

Retrouvez l'ensemble des cahiers d'acteurs sur
www.routesdufutur-grandparis.fr

Coordonnées du contributeur



APREA
Protections Acoustiques

APREA - 16, avenue de la Baltique - ZA Courtabœuf - 91140 VILLEBON SUR YVETTE
Tél. 09 62 65 45 97 - mail : contact@aprea.fr - www.mur-antibruit.org